

Burundi : nouvelle prestation de serment du 1er vice-président Busokoza

@rib News, 25/10/2013 â€“Source XinhuaLe nouveau premier vice-prÃ©sident de la RÃ©publique du Burundi, Bernard Busokoza, a repris vendredi Ã Bujumbura la prestation de serment lors d'une cÃ©rÃ©monie solennelle prÃ©sidÃ©e par le chef d'Etat Pierre Nkurunziza et en prÃ©sence des parlementaires, des ministres et des reprÃ©sentants des missions diplomatiques accrÃ©ditÃ©s dans le pays. Jeudi, le prÃ©sident de la Cour Constitutionnelle, Charles Ndagijimana, a reconnu que mardi dernier, lors de la premiÃ¨re cÃ©rÃ©monie de prestation de serment, une erreur s'Ã©tait produite. La Cour Constitutionnelle a affirmÃ© qu'elle n'avait pas remarquÃ©e que le texte lu par le nouveau vice-prÃ©sident Busokoza porte une confusion sur le peuple burundais et l'institution du prÃ©sident de la RÃ©publique. ConformÃ©ment Ã la Constitution du Burundi, les vice-prÃ©sidents de la RÃ©publique doivent prÃ©ter serment devant le Parlement avant d'entrÃ©e en fonction. Suivant la mÃªme clause, ce serment est aussitÃ´t reÃ§u par la Cour Consitutionnelle. M. Busokoza a Ã©tÃ© nommÃ© premier vice-prÃ©sident de la RÃ©publique le 16 octobre par dÃ©cret prÃ©sidentiel, en remplacement de TÃ©rence Sinunguruza, qui a Ã©tÃ© contraint Ã dÃ©missionner le 14 octobre aprÃ¨s que son propre parti, l'UPRONA, l'eut accusÃ© d'Ãªtre un obstacle du processus de rÃ©unification du parti.